

RCS : EPINAL
Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 40076
Numéro SIREN : 345 219 117
Nom ou dénomination : NEOCADIS

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2018 sous le numéro de dépôt 2184

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
EPINAL

RECEPISSE DE DEPOT

1 Place Foch
88000 EPINAL

Tél : 03 29 34 33 76

DF& C ASSOCIES (AVOCATS)
15 rue Dhavernas
BP 71024
80010 AMIENS CEDEX 1

V/REF :

N/REF : 2000 B 40076 / 2018-B-2184

Le greffier du tribunal de commerce d'Epinal certifie qu'il a reçu le 12/06/2018,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
30/09/2017.

Concernant la société

NEOCADIS
Société par actions simplifiée
avenue de la Division Leclerc
88300 Neufchâteau

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-2184 le 13/06/2018

R.C.S. EPINAL 345 219 117 (2000 B 40076)

Fait à EPINAL le 13/06/2018,
LE GREFFIER



goffe

NEOCADIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 202.040 Euros
Siège Social : Avenue de la Division LECLERC

88300 NEUFCHATEAU

345 219 117 R.C.S. EPINAL

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 22 MARS 2018

PROJET DE RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- Bénéfice net comptable 921.080,42 Euros
- Au poste "Autres Réserves" 567.710,42 Euros
- Aux Associés, un dividende de..... 353.370,00 Euros

Le revenu procuré à chaque action s'élève à TROIS EUROS ET CINQUANTE CENTIMES (3,50 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter du 3 Avril 2018.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit :

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	353.370 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
2016	353.370 €	/
2015	1.313.260 €	/
2014	1.313.260 €	/

CERTIFIÉ CONFORME



jeffe

NEOCADIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 202.040 Euros
Siège Social : Avenue de la Division LECLERC

88300 NEUFCHATEAU

345 219 117 R.C.S. EPINAL

ASSEMBLEE DES ASSOCIES

DU 22 MARS 2018

RESOLUTION VOTEE

L'Assemblée, sur la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice comme suit :

- Bénéfice net comptable 921.080,42 Euros
- Au poste "Autres Réserves" 567.710,42 Euros
- Aux Associés, un dividende de..... 353.370,00 Euros

Le revenu procuré à chaque action s'élève à TROIS EUROS ET CINQUANTE CENTIMES (3,50 €).

Ce dividende sera payé au Siège Social à compter du 3 Avril 2018.

A ce jour, les revenus éligibles ou non éligibles à la réfaction se répartissent comme suit :

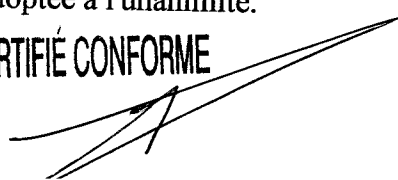
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	353.370 €
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	/

L'Assemblée reconnaît, en outre, que le rapport présenté par le Président mentionne que le montant des dividendes mis en paiement au titre des trois derniers exercices a été le suivant :

EXERCICE	Revenus éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.	Revenus non éligibles à l'abattement visé par les dispositions de l'article 158 du C.G.I.
2016	353.370 €	/
2015	1.313.260 €	/
2014	1.313.260 €	/

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORME



greffe

Arnaud BODIER

Siège social : 10, Place du Capitaine Dreyfus, 68000 COLMAR
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de COLMAR

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/09/2017

NEOCADIS

Société par actions simplifiée au capital de 202 040 €

Siège social : 67 bis av. de la division Leclerc

88300 NEUFCHATEAU

R.C.S : MIRECOURT B 345 219 117

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux actionnaires de la société NEOCADIS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société NEOCADIS relatifs à l'exercice clos le 30/09/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables et des modalités retenues par votre société, nous avons examiné la méthodologie et sa mise en œuvre sur la base des éléments disponibles, et nous avons apprécié les estimations qui en résultent.

Sur la base de nos travaux et des informations qui nous ont été communiquées, nous nous sommes assurés de la correcte présentation d'ensemble des comptes annuels par rapport aux règles en vigueur.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

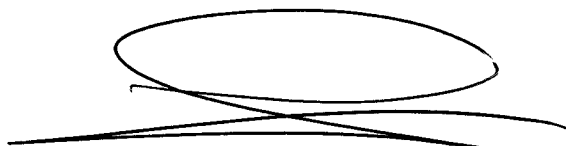
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à COLMAR, le 26/02/2018

Le commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy 'O' followed by a horizontal stroke and a diagonal line crossing it.

Arnaud BODIER

BILAN - ACTIF

CERTIFIÉ CONFORME

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

ACTIF

	Valeurs au 30/09/17			Valeurs au 30/09/16
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes	
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	90 605,24	83 622,60	6 982,64	13 784,78
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours	1 979 543,34		1 979 543,34	1 963 543,34
Avances et acomptes				16 000,00
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	2 647 209,85	609 895,99	2 037 313,86	2 148 276,76
Installations tech., matériel et outillages industriels	16 703 761,68	7 815 779,97	8 887 981,71	9 032 731,42
Autres immobilisations corporelles	2 754 464,76	1 419 077,46	1 335 387,30	1 170 208,81
Immobilisations corporelles en cours	3 694 312,12	2 210 498,82	1 483 813,30	1 689 417,70
Avances et acomptes				3 500,00
Immobilisations financières (2)	38 242,50		38 242,50	
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts	1 672 429,45		1 672 429,45	1 622 874,59
Autres immobilisations financières	1 560,93		1 560,93	1 560,93
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	29 582 129,87	12 138 874,84	17 443 255,03	17 661 898,33
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	44 017,76		44 017,76	36 407,29
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	4 612 676,87	3 295,17	4 609 381,70	4 769 813,46
Créances	12 576,07		12 576,07	36 650,89
Créances Clients et Comptes rattachés (3)				
Autres créances (3)	172 964,90	2 499,81	170 465,09	253 578,45
Capital souscrit - appelé non versé	1 338 487,34		1 338 487,34	2 040 401,28
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 161 577,30		1 161 577,30	792 548,11
Charges constatées d'avance (3)	333 023,71		333 023,71	353 642,85
TOTAL ACTIF CIRCULANT	7 675 323,95	5 794,98	7 669 528,97	8 283 042,33
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des emprunts				
Écarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	37 257 453,82	12 144 669,82	25 112 784,00	25 944 940,66

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

198,18



BILAN - PASSIF

CERTIFIÉ CONFORME

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Capital (dont versé : 202 040,00)

Primes d'émission, de fusion, d'apport

Écarts de réévaluation

Écart d'équivalence

Réserves

Réserve légale

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

Report à nouveau

Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)

SITUATION NETTE

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL CAPITAUX PROPRES

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs

Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

Emprunts et dettes financières diverses (3)

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

TOTAL DETTES

Écarts de conversion passif

TOTAL GÉNÉRAL

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

Valeurs au 30/09/17	Valeurs au 30/09/16
202 040,00	202 040,00
4 255 070,58	4 255 070,58
20 204,00	20 204,00
2 214 358,22	1 657 583,03
921 080,42	910 145,19
7 612 753,22	7 045 042,80
6 972,64	9 704,46
7 619 725,86	7 054 747,26
	18 412,03
	18 412,03
11 539 334,99	12 411 923,39
461 605,97	563 500,37
9 324,38	14 516,13
3 175 931,48	3 070 933,04
1 992 738,10	2 167 114,35
85 483,98	410 290,00
227 961,05	232 825,90
678,19	678,19
17 493 058,14	18 871 781,37
25 112 784,00	25 944 940,66
9 289 195,14	10 278 313,49
8 203 863,00	8 593 468,00
26 000,37	



COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

	Du 01/10/16 Au 30/09/17	% CA	Du 01/10/15 Au 30/09/16	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
dont à l'exportation :	4 519,37					
Production vendue de biens	45 343 133,04	89,92	45 056 997,40	91,23	286 135,64	0,64
	4 347 401,10	0,01		0,01		
Production vendue de services		8,62	3 609 676,09	7,31	737 725,01	20,44
	735 190,99	1,46				
Production vendue de travaux			724 149,10	1,47	11 041,89	1,52
Montant net du chiffre d'affaires	50 425 725,13	100,00	49 390 822,59	100,00	1 034 902,54	2,10
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	51 986,25	0,10	42 392,91	0,09	9 593,34	22,63
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	252 337,13	0,50	225 993,01	0,46	26 344,12	11,66
Autres produits	374 686,95	0,74	237 347,82	0,48	137 339,13	57,86
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	51 104 735,46	101,35	49 896 556,33	101,02	1 208 179,13	2,42
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	38 540 225,18	76,43	38 086 094,12	77,11	454 131,06	1,19
Variation de stocks	161 439,27	0,32	-111 555,28	-0,23	272 994,55	244,72
Achats de matières premières et autres approvisionnements	171 269,49	0,34	163 808,51	0,33	7 460,98	4,55
Variation de stocks	-7 610,47	-0,02	2 083,14		-9 693,61	-465,34
Autres achats et charges externes	2 559 089,00	5,07	2 250 022,59	4,56	309 066,41	13,74
Impôts, taxes et versements assimilés	824 707,61	1,64	897 748,21	1,82	-73 040,60	-8,14
Salaires et traitements	5 016 485,55	9,95	5 089 243,04	10,30	-72 757,49	-1,43
Charges sociales	1 089 350,65	2,16	1 105 593,12	2,24	-16 242,47	-1,47
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	1 548 540,72	3,07	1 170 726,16	2,37	377 814,56	32,27
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	5 794,98	0,01	8 972,94	0,02	-3 177,96	-35,42
Dotations aux provisions						
Autres charges	16 740,50	0,03	15 761,04	0,03	979,46	6,21
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	49 926 032,48	99,01	48 678 497,59	98,56	1 247 534,89	2,56
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 178 702,98	2,34	1 218 058,74	2,47	-39 355,76	-3,23
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

K

KAPPA Consultants



Voir l'attestation de l'expert comptable

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE-SUITE

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

	Du 01/10/16 Au 30/09/17	% CA	Du 01/10/15 Au 30/09/16	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo.	(3) 11 705,07	0,02	5 090,34	0,01	6 614,73	129,95
Autres intérêts et produits assimilés	(3) 226,87		252,08		-25,21	-10,00
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	(3) 8 027,26	0,02	9 577,15	0,02	-1 549,89	-16,18
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	19 959,20	0,04	14 919,57	0,03	5 039,63	33,78
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	129 070,05	0,26	137 599,83	0,28	-8 529,78	-6,20
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement	20,10				20,10	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	129 090,15	0,26	137 599,83	0,28	-8 509,68	-6,18
RÉSULTAT FINANCIER	-109 130,95	-0,22	-122 680,26	-0,25	13 549,31	11,04
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 069 572,03	2,12	1 095 378,48	2,22	-25 806,45	-2,36
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	11 062,54	0,02	26 764,48	0,05	-15 701,94	-58,67
Sur opérations en capital	67 153,58	0,13	126 001,00	0,25	-58 847,42	-46,70
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	9 500,18	0,02	12 987,02	0,03	-3 486,84	-26,85
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	87 716,30	0,17	165 752,50	0,34	-78 036,20	-47,08
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	7 916,03	0,02	3 044,29	0,01	4 871,74	160,03
Sur opérations en capital	1 067,14		71 522,08	0,14	-70 454,94	-98,51
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	3 382,74	0,01	70 910,42	0,14	-67 527,68	-95,23
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 365,91	0,02	145 476,79	0,29	-133 110,88	-91,50
RESULTAT EXCEPTIONNEL	75 350,39	0,15	20 275,71	0,04	55 074,68	271,63
Participation des salariés aux résultats	52 499,00	0,10	43 239,00	0,09	9 260,00	21,42
Impôt sur les bénéfices	171 343,00	0,34	162 270,00	0,33	9 073,00	5,59
TOTAL DES PRODUITS	51 212 410,96	101,56	50 077 228,40	101,39	1 135 182,56	2,27
TOTAL DES CHARGES	50 291 330,54	99,73	49 167 083,21	99,55	1 124 247,33	2,29
Bénéfice ou Perte	921 080,42	1,83	910 145,19	1,84	10 935,23	1,20



(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

K

ANNEXE COMPTABLE



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2017 dont le total est de 25 112 784,00 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 921 080,42 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2016 au 30/09/2017.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société NEOCADIS a entrepris d'importants travaux d'agrandissement et de rénovation de l'hypermarché situé à NEUFCHATEAU.

Une partie de ces travaux a permis la création d'un drive dont l'activité a débuté au 30/06/2015. Quant aux travaux d'agrandissement des réserves et de la surface de ventes, au remodeling de la surface de ventes, ils ont, pour la plupart, été activés en date du 01/07/2016. A la clôture du présent exercice, restent à terminer la rénovation de l'espace restauration et quelques parties du mail.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2017 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles éligibles.

Les immobilisations incorporelles intègrent notamment :

- Les logiciels amortis sur 3 ans (amortissement fiscal sur 1 an) ;
- La licence de débit de boissons ;
- Un mali de fusion.

Le mali de fusion affecté au fonds commercial pour un montant de 1 963 543.34 euros a été constaté lors de l'opération de fusion-absorption, à effet du 1er janvier 2000, de la société NEOCADIS SA, immatriculée au RCS de MIRECOURT sous le numéro 343 158 754, par la société SC DORMOY, immatriculée au RCS de MIRECOURT



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

sous le numéro 345 219 117 [aujourd'hui dénommée SAS NEOCADIS].

En application du règlement N°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement N°2014-03 de l'ANC, ledit mali, initialement comptabilisé sous la ligne "Fonds commercial" a été reclassé en classe 2081 "Mali de fusion sur actifs incorporels" centralisée sous la ligne "Autres immobilisations corporelles".

Pour mémoire, les Fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée ne sont pas amortissables. Ce mali de fusion n'est donc pas amorti mais peut faire l'objet d'une dépréciation irrévocable lorsque la valeur actuelle de l'actif sous-jacent devient inférieure à sa valeur nette comptable, majorée de la quote-part de mali affectée [art. 745-8 du PCG].

La valeur actuelle dudit actif sous-jacent ne laisse pas entrevoir de dépréciation à la fin de l'exercice sous revue, aucune dépréciation n'a été constatée.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs sont incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles éligibles.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables est fondée sur la durée réelle d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables :

Les biens décomposables sont amortis sur la durée réelle d'utilisation.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	5 à 20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	7 à 15 ans
- Matériels et outillages	2,5 à 15 ans
- Agencem.et aménag.des terrains	7 à 15 ans
- Agencem.et aménag.divers	4 à 15 ans
- Matériel de transport	2 à 5 ans
- Matériel de bureau et info.	1 à 10 ans

Les différents composants de la construction sont amortis sur les durées suivantes :

- menuiserie, chauffage, climatisation et électricité	10 ans
- structure du bâtiment :	15 à 20 ans
- couverture :	15 ans
- carrelage et sprinklage :	15 ans



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du prix d'achat triple net".

Ce prix d'achat comprend :

- le prix d'achat sur factures déterminé en application du dernier prix d'achat,
- augmenté des frais accessoires d'achat,
- diminué des ristournes sur facture,
- diminué des ristournes par avoir séparé,
- diminué des ristournes mensuelles ou trimestrielles,
- diminué des accords commerciaux,
- augmenté des frais de logistiques pour les achats en provenance de la Centrale d'achats.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Au 30/09/2017, cette provision s'élève à 3 295.17 euros.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au 30/09/2017, cette provision s'élève à 2 499.81 euros.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent des amortissements dérogatoires.

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

La contre partie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans :

- les charges et produits exceptionnels pour les provisions d'amortissements dérogatoires.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

FONDS COMMERCIAL

En application du règlement N°2015-06 du 23 novembre 2015 modifiant le règlement N°2014-03 de l'ANC, le mali de fusion de 1 963 543.34 euros, initialement comptabilisé sous la ligne "Fonds commercial" a été reclassé en classe 2081 "Mali de fusion sur actifs incorporels" centralisée sous la ligne "Autres immobilisations corporelles".

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Désignation

VALEUR NETTE

Logiciels informatiques

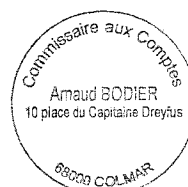
6 982,64

Licence débit de boissons

16 000,00

TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES

22 982,64



K

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

CADRE A

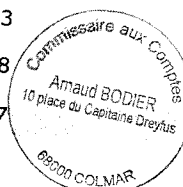
IMMOBILISATIONS

		TOTAL	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL			
	Terrains		2 069 998,62		1 963 693,30
CORPORELLES	Constructions		2 647 209,85		
	Sur sol d'autrui		15 654 137,88		
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.		152 577,69		783 714,57
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		253 667,13		
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		2 394 861,10		
	Autres immos corporelles		3 474 852,59		427 211,27
	Matériel de transport		316 565,91		25 767,99
	Matériel de bureau & mobilier informatique		446 550,72		8 524,00
	Emballages récupérables & divers				2 255,06
	Immobilisations corporelles en cours				
FINANCIERES	Avances et acomptes		3 500,00		
	Participations évaluées par mise en équivalence	TOTAL	25 343 922,87		38 242,50
	Autres participations				1 285 715,39
	Autres titres immobilisés		1 622 874,59		
	Prêts et autres immobilisations financières		1 560,93		50 622,00
	TOTAL		1 624 435,52		50 622,00
	TOTAL GENERAL		29 038 357,01		3 300 030,69

CADRE B

IMMOBILISATIONS

		TOTAL	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL	1 963 543,34			
	Terrains				2 070 148,58	
CORPORELLES	Constructions				2 647 209,85	
	Sur sol d'autrui			140 335,59	16 297 516,86	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				152 577,69	
	Inst. gal. agen. amé. cons				253 667,13	
	Inst. gal. agen. amé. divers			67 607,61	2 754 464,76	
	Autres immos corporelles			580 204,15	2 920 416,43	
	Matériel de transport				325 089,91	
	Mat. bureau, inform., mobilier				448 805,78	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours		3 500,00			
FINANCIERES	Avances et acomptes					
	Particip. évaluées par mise en équivalence	TOTAL	3 500,00		38 242,50	
	Autres participations			788 147,35	25 837 990,91	
	Autres titres immobilisés			1 067,14	1 672 429,45	
	Prêts & autres immob. financières			1 067,14	1 560,93	
	TOTAL			1 067,14	1 673 990,38	
	TOTAL GENERAL	1 967 043,34		789 214,49	29 582 129,87	



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	76 670,50	6 952,10		83 622,60
Terrains		498 933,09	110 962,90		609 895,99
Constructions	Sur sol propre	6 685 764,35	921 020,31	140 335,59	7 466 449,07
	Sur sol d'autrui	88 525,57	7 151,26		95 676,83
	Inst. générales agen. aménag.	253 361,36	292,71		253 654,07
Inst. techniques matériel et outil. industriels		1 224 652,29	262 032,78	67 607,61	1 419 077,46
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.	2 068 010,46	166 737,73	580 204,15	1 654 544,04
	Matériel de transport	125 153,76	47 414,34		172 568,10
	Mat. bureau et informatiq., mob.	355 387,30	27 999,38		383 386,68
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	11 299 788,18	1 543 611,41	788 147,35	12 055 252,24
	TOTAL GENERAL	11 376 458,68	1 550 563,51	788 147,35	12 138 874,84

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS		DEROGATOIRES			REPRISES			Mouv. net des	
AMORTISSABLES		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	amorts fin de l'exercice	
Frais d'établissements	TOTAL								
A. Immob. incorpor.	TOTAL	1 359,95			3 191,97			-1 832,02	
Terrains									
Constr.	Sur sol propre								
	Sur sol autrui								
	Inst. agenc. et amén.								
Inst. techn. mat. et outillage									
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div								
	Matériel transport								
	Mat. bureau mobilier inf.								
	Emballages réc. divers					899,80		-899,80	
	TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations						899,80		-899,80	
TOTAL GÉNÉRAL	1 359,95				3 191,97	899,80		-2 731,82	
Total général non ventilé		1 359,95				4 091,77		-2 731,82	

CADRE C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Frais d'émission d'emprunt à étaler
Primes de remboursement des obligations

Montant net au
début de l'exercice

Augmentations

Dotations de
l'exercice aux
amortissements

Montant net à la
fin de l'exercice



K

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

TABEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	9 704,46	1 359,95	4 091,77	6 972,64
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL	9 704,46	1 359,95	4 091,77	6 972,64
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	18 412,03			18 412,03
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
	TOTAL	18 412,03			18 412,03
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	4 302,68	3 295,17	4 302,68	3 295,17
	Sur comptes clients	8 359,73	2 499,81	8 359,73	2 499,81
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	12 662,41	5 794,98	12 662,41	5 794,98
	TOTAL GÉNÉRAL	40 778,90	7 154,93	35 166,21	12 767,62
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation				
	- financières		5 794,98	30 232,69	
	- exceptionnelles		1 359,95	4 933,52	
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				



K

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	4 774 116,14		161 439,27	4 612 676,87
Matières premières				
Autres approvisionnements	36 407,29	7 610,47		44 017,76
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	4 810 523,43	7 610,47	161 439,27	4 656 694,63



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
		1 560,93		1 560,93
	Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT	Autres créances clients	4 160,85	4 160,85	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.	168 804,05	168 804,05	
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	340 695,00	340 695,00	
	Taxe sur la valeur ajoutée	117 822,42	117 822,42	
	coll. publiques	229 784,00	229 784,00	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	662 761,99	662 761,99	
	Charges constatées d'avance	333 023,71	333 023,71	
TOTAUX		1 858 612,95	1 857 052,02	1 560,93
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		



K

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	MONTANT
Exploitation	
Financières	333 023,71
Exceptionnelles	
TOTAL	333 023,71

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	17 493,47
Disponibilités	570 606,40
TOTAL	588 099,87



K

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	101 020,00	2,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice		

AFFECTATION DU RÉSULTAT

TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)

Report à nouveau de l'exercice précédent		
Résultat de l'exercice précédent		
Prélèvements sur les réserves (à détailler)		910 145,19
Total des prélèvements sur les réserves		
	TOTAL DES ORIGINES	910 145,19
Affectations aux réserves	- Réserves légales	
	- Autres réserves	
Dividendes		556 775,00
Autres répartitions		353 370,00
Report à nouveau		
	TOTAL DES AFFECTATIONS	910 145,00



K

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

TABEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	202 040,00			202 040,00
Primes liées au capital social	4 255 070,58			4 255 070,58
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	20 204,00			20 204,00
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 657 583,03	556 775,19		2 214 358,22
Écart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	910 145,19	921 080,42	910 145,19	921 080,42
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	9 704,46	1 359,95	4 091,77	6 972,64
TOTAL	7 054 747,26	1 479 215,56	914 236,96	7 619 725,86



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

Conformément aux dispositions de l'article 39 decies du CGI, la société NEOCADIS a pratiqué une déduction exceptionnelle de 40% de la valeur des biens acquis entrant dans le champ d'application de ce texte. Les investissements concernés s'élèvent à 1 138 723 euros au 30/09/2017 dont 1 085 272 euros au titre de l'an passé. La déduction fiscale pratiquée sur l'exercice sous revue est de 47 560 euros ; la valeur restant à imputer étant de 357 635 euros.

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
- sur immobilisations						
-		9 704,46	2 731,82			6 972,64
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés	43 239,00		52 499,00	43 239,00	52 499,00	
- contribution sociale de solidarité	35 046,00		35 983,00	35 046,00	35 983,00	
- autres	206 163,00		76 337,00	206 163,00	76 337,00	
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	284 448,00	9 704,46	167 550,82	284 448,00	164 819,00	6 972,64
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
	383 815,00					
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres	166 886,00					



K

KAPPA Consultants

Voir l'attestation de l'expert comptable

22/161

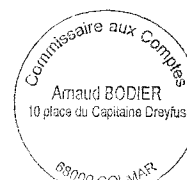
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	26 000,37	26 000,37		
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	11 513 334,62	2 543 365,19	8 080 862,05	889 107,38
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		461 605,97	142 380,26	319 225,71	
Fournisseurs & comptes rattachés		3 175 931,48	3 175 931,48		
Personnel & comptes rattachés		1 088 438,99	1 088 438,99		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		611 803,69	611 803,69		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	39 833,46	39 833,46		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	252 661,96	252 661,96		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		85 483,98	85 483,98		
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		237 285,43	237 285,43		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		678,19	678,19		
TOTAUX		17 493 058,14	8 203 863,00	8 400 087,76	889 107,38
Renvois (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 900 000,00			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	2 792 626,80			
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés				



K

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

MONTANT

Exploitation

Financiers

Exceptionnels

678,19

TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

678,19

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

MONTANT

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

5 408,54

74 098,65

244 347,11

1 395 175,59

182 070,97

TOTAL DES CHARGES À PAYER

1 901 100,86



K

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2017, le CICE s'élève à 305 769 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

Le CICE a été activé pour un montant de 229 784 euros au titre de la période du 1er janvier au 30 septembre 2017 au taux de 7% contre 6% en 2016.

Le CICE 2016 d'un montant de 274 700 € pourra être imputé sur l'impôt dû au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Les impacts associés à la prise en compte du CICE sur les états financiers :

Le produit généré au titre de l'exercice sous revue est comptabilisé en moins des charges sociales et améliore donc le résultat d'exploitation, comme l'an passé de :

30/09/2017 : 305 769 euros

30/09/2016 : 294 623 euros



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

Depuis le 1er janvier 2015, le Compte personnel de formation (CPF) s'est substitué au DIF qui, depuis cette date a cessé d'exister. Les droits acquis au titre du DIF au 31 décembre 2014, et non consommés, peuvent être utilisés dans le cadre du nouveau CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 401 944,08 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 1,55 %

Départ volontaire à 67 ans

Turnover faible

Estimation N-1 au 30/09/2016

La méthode retenue dans le cadre de cette évaluation est la méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme). Cette méthode est définie par la norme comptable IAS 19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme US GAAP). Elle est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC. Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de **dette actuarielle**. Le taux d'actualisation retenu dans le cadre de cette évaluation correspond au taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com) à la fin de l'exercice sous revue.

Pour mémoire, l'engagement était de 353 440.22 euros au 30 septembre 2016 (au taux de 2.08%). Compte tenu des sorties (29 200.56 euros) et des entrées (1 880.89 euros), on relève une variation de 75 823.53 euros sur le personnel déjà présent au 30 septembre 2016.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles	11 507 926,0				5 024 300,38	5 024 300,38
Intérêts à échoir						11 507 926,08
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
Auprès des établissements de crédit						
pour 11 507 926.08 euros						

TOTAL (1) 11 507 926,

5 024 300,3 16 532 226,4

Engagements en matière de pensions	Autres	Dirigeants	Provisions	Montant
------------------------------------	--------	------------	------------	---------

TOTAL 11 507 926,

5 024 300,3 16 532 226,4

ENGAGEMENTS REÇUS

Néant.

ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES

Néant.



K

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

COMMISSAIRES AUX COMPTES

M. Arnaud BODIER
10 place Capitaine DREYFUS
68000 COLMAR

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	21 300	21 000
TOTAL	21 300,00	21 000,00



K

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

LES EFFECTIFS

	30/09/2017	30/09/2016
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	4,00	6,00
Agents de maîtrise	27,00	27,00
Employés et techniciens	160,99	162,75
Ouvriers		



K

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de produits transformés	4 320 162,87		4 320 162,87
Ventes de produits résiduels	27 238,23		27 238,23
Prestations de services	601 701,50		601 701,50
Ventes de marchandises	45 338 613,67	4 519,37	45 343 133,04
Produits des activités annexes	133 489,49		133 489,49
Chiffre d'affaires	50 421 205,76	4 519,37	50 425 725,13

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 178 702,98	888 287,85	196 992,95	981 710,03
RÉSULTAT FINANCIER	-109 130,95	-109 061,95	-36 353,98	-72 776,97
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	75 350,39	75 350,39	25 116,18	50 234,21
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-52 499,00	-43 239,00	-14 413,00	-38 086,00



K

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Charges exceptionnelles de gestion	505	
Charges exceptionnelles Centrale	1 970	
Autres charges exceptionnelles : sinistres	5 442	
Valeurs nettes comptables des actifs financiers cédés	1 067	
Dotations aux amortissements exceptionnels	2 023	
Dotations aux amortissements dérogatoires	1 360	
Produits exceptionnels de gestion		3 132
Produits exceptionnels Centrale		5 943
Autres produits exceptionnels : chèques services		418
Produits de cession des actifs corporels		167
Produits de cession des actifs financiers		4 024
Subvention d'investissement rapportée au résultat : CEE		62 963
Reprises sur amortissements dérogatoires		4 092
Transfert de charges : remboursement sinistres		4 567
Reprises sur provision pour risques		842
Dégrèvements impôts (Taxe foncière 2015)		1 569
TOTAL	12 366	87 716



K

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS NEOCADIS

Du 01/10/2016 au 30/09/2017

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
Assurances et autres transferts de charges	56 091		
Formation transferts de charges	14 635		
Mécénat transfert de charges	151 379		
Sinistres remboursement			4 567
TOTAL	222 104,44		4 566,66



K